



Votre chéquier Déclie

publié le 08/10/2019

Vous êtes en 3e en 2019/2020 ?!

Vous pouvez dès à présent commander votre chéquier Déclie



Pour réaliser votre demande de chéquier :

Munissez-vous de l'attestation de scolarité de l'année en cours

Scannez-la ou prenez-la en photo

Remplissez le formulaire de demande en ligne

Joignez le fichier de votre attestation à votre demande

Après l'instruction du dossier, vous recevrez un accusé de réception de votre demande, confirmant l'état complet du dossier ou signalant une pièce justificative manquante.

Le chéquier parviendra au domicile dans les deux semaines. Il sera utilisable jusqu'au 31 août 2020.

Ce chéquier est personnel et nominatif, prenez-en soin.

Aucun remplacement ne sera effectué en cas de perte ou de vol.

<http://www.lavienne86.fr/845-commandez-votre-chequier-declie.htm>